

Présentation du réseau Afdi (Agriculteurs Français et Développement internationale).

I/ Généralités

Le mouvement AFDI est née en 1975 sous l'impulsion des principaux organisations professionnelles agricoles françaises des principaux syndicats : l'Assemblée Permanente des Chambres d'Agricultures (l'APCA) la Fédération Nationale des Syndicats d'Exploitants Agricoles (la FNSEA) , les Jeunes Agriculteurs (JA) et la Confédération Nationale de la Mutualité, de la Coopération et du Crédit Agricole), suites aux sécheresses des années 1974 en Afrique de l'Ouest dans le but d'accompagner leurs collègues du Sud.

Le réseau Afdi regroupe en France, une association Nationale, 14 Afdi régionales et 5 Afdi départementales..

Au totale près de 6000 adhérents sont engagés dans des partenariats avec des groupes de paysans de 9 pays d'Afrique (Burkina Faso, Mali, Bénin, Côte d'Ivoire, Togo, Sénégal, Tchad, Cameroun, Guinée), de Madagascar et depuis quelques années d'Asie (Cambodge, Vietnam,) , d'Amérique Latine (Colombie,) et d'Europe de l'Est (Ukraine, Arménie).

Objectif

Association de solidarité internationale, Afdi mobilise la profession agricole française et ses organisations pour accompagner le développement rural des pays du Sud à travers des échanges paysans :

- pour une meilleure connaissance réciproque entre agriculteurs du Nord et du Sud ;
- pour le soutien aux exploitations familiales et aux organisations paysannes du Sud ;
- pour la sensibilisation du milieu agricoles français aux problématiques du développement rural des pays du Sud

Afdi accompagne les agriculteurs du Sud dans l'exercice de leur métier , aussi bien dans les exploitations que dans les organisations paysannes , aux niveaux local, régional ou National.

Principe d'action

Les actions menées sont basées sur le principe d'une collaboration professionnelle agricole. La finalité est de promouvoir une agriculture paysanne et familiale c'est-à-dire des pratiques agricoles fondées sur des unités de production, nombreuses et réparties sur le territoire, avec un compromis entre résultat économique, bien être social et gestion raisonnée des ressources naturelles ;

L'axe central de l'action d'Afdi repose sur les échanges paysans qui répondent à un principe simple : c'est par la confrontation de leurs expériences, individuelles et collectives que les agriculteurs peuvent innover pour améliorer leur condition de vie et de travail.

II/ Réseau afdi au Burkina Faso.

2.1/ présence d'afdi au Burkina

Afdi intervient au Burkina depuis plus d'une vingtaine d'années. Les actions d'Afdi se font dans le cadre de partenariats avec les organisations paysannes du Pays au niveaux local, régional ou nationale. Ces partenariats font souvent l'objet de protocole de collaboration ou sont précisées la nature du partenariat, les actions à conduire, et les engagements de chaque partie ;

Aujourd'hui on dénombre 11 partenariats avec des Afdi départementales, régionales et l'Afdi Nationale avec des OP à travers diverses régions du Burkina.:

- Afdi Pays de Loire – Fédération Nationale des Groupements Naam (FNGN)
- Afdi Aude – Société Coopérative et Maraîchères de Gouran (SOGCAM)
- Afdi Picardie- Union Panisé de Dédougou
- Afdi Nord Pas de Callais- Association Tin Tua de Kantchari
- Afdi Haute Normandie- Fédération des Producteurs Professionnels Agricoles de la Sissili (FEPPASI) ;
- Afdi Massif Central- Union des éleveurs Dawla de Barakoundba
- Afdi Gers- Fédération des Groupements des Producteurs du Nayala (FGPN) ;
- Afdi Pays de Loire- Association Nationale des Producteurs de Haricot vert ;
- Afdi Pays de Loire- Fédération des Professionnels Agricoles du Burkina (FEPAB) ;
- Afdi Eure et Loir – Coopératives Rizicoles de la Vallée du Kou et de Banzon ;
- Afdi Gars- Groupements de Yaïka et Sorobouilly ;

2.2/Les actions menées dans le cadre des différents partenariats.

Les actions menées dans le cadre des partenariat s'inscrivent dans les grands axes d'intervention et principes d'action d'Afdi

A / La Formation

La formation constitue un axe transversal des actions d'afdi. Elle intervient à plusieurs niveaux pour soutenir les actions des partenaires sur le terrain.

Plusieurs Afdi interviennent dans la formation technique des agricultures du Sud. Cette intervention se fait deux formes essentielles:

- La mobilisation de compétences du Nord (agriculteurs ou techniciens) qui viennent sur place assurer ou accompagner les formations des agriculteurs ou d'animateurs au niveau des exploitations agricoles. C'est la formation pratique qui est privilégiée dans ce cas. Les besoins et les thèmes de formations sont identifiées par le partenaire du Sud qui sollicite un accompagnement de son partenaire Afdi qui répond en fonction de ses disponibilités et sa capacité à mobiliser des compétences du Nord.
- L'appui à la réalisation sur place de formations techniques par des compétences locales. Dans ce cas Afdi peut contribuer à préciser les besoins de formation, à la mise en contact avec des techniciens (agent d'agriculture, d'élevage etc) ou structures de formation au niveau local et la prise en charge du coût de la formation.

Les thèmes de formations sont variables et sont fonctions des préoccupations des agriculteurs du Sud. Ils concernent généralement les techniques de production maraîchères, la protection phytosanitaire, les techniques de conservations des eaux et du Sol, le compostage etc.

Les formations sont généralement accompagnées de démonstration en plein champs et complétées par l'élaboration de fiches techniques en français et langues locales.

B/ Expérimentations agricoles et mise en place de parcelles de démonstrations

Pour répondre aux nombreux problèmes techniques qui se posent aux producteurs les Afdi accompagnent leurs partenaires dans la mise en place de parcelles expérimentales dans le but d'introduire des innovations techniques.

Cette action est menée en collaboration avec les structures nationales de recherche (INERA pour le cas du Burkina), collaboration matérialisée par un protocole signé entre l'OP et la Structure de recherche.

Les expérimentations sont conduites dans les parcelles de paysans volontaires et se font en réponses aux problèmes vécus et évoqués par les agriculteurs de la zone.. Elles portent généralement sur la conduite des cultures, les nouvelles variétés en phase de vulgarisation, la fertilisation et le contrôle des ravageurs des cultures etc.

Le suivi est généralement assurée par les techniciens salariés des OP et par les agents des structures de recherche.

C/ Les Echanges

Ces échanges constituent l'axe central des interventions d'Afdi ;

Les Afdi accompagnent leurs partenaires du Sud dans la réalisations de voyages d'échanges sur des thématiques divers. Ces voyages d'échanges s'organisent soit au niveau local (visites interzones) au niveau national, de la sous région (Voyage Sud Sud) ou au Nord (Voyage Nord Sud ou Sud Nord).

Les voyages Sud Sud sont une priorité pour Afdi. Cet échange de proximité permet aux paysans d'aborder les questions telles que l'innovation techniques, l'organisation des filières, des OP, la formation etc. Ils constitue l'étape décisive pour entreprendre une démarche collective.

Les voyages Nord Sud ou Sud Nord , permettent à chacun, paysan Français et Paysans du Sud à se connaître mutuellement, à s'ouvrir à de nouvelles idées, et à s'ouvrir et d'établir les bases d'un partenariat durable entre organisations professionnelles agricoles du Nord et du Sud.

D/ L'Appui aux dynamiques de développement et au renforcement des activités de production des partenaires du Sud.

Les Afdi accompagnent leurs partenaires dans la réalisation de projets innovants, de dynamiques locales de développement, et dans la conduite des activités de ces partenaires du Sud.

Elle n'intervient pas en tant que bailleurs de fonds mais privilégie la mise en relation avec les structures décentralisées de financement en apportant des fonds de garantie..

Au niveau du Burkina les Afdi ont accompagné plusieurs actions de développement de leur OP partenaires.

- Coopérative d'utilisation en commun du Matériel Agricoles (CUMA) .
- Elevage amélioré de volailles

- embouche bovine
 - l'appui à l'installation des jeunes agriculteurs de la FGPN au Nayala
 - l'accompagnement des éleveurs de Barakoundba
 - l'appui aux coopératives rizicoles sur divers thèmes liées à la riziculture (production, organisation coopérative, commercialisation ;
 - l'accompagnement de la Sogcam dans la réalisation de ces activités de production maraîchère
 - l'appui pour le renforcement de la gestion d'un centre de formation
- accompagnement des dynamiques de développement locales des groupements féminins de Tin Tua
- ETC

E/ Appui Institutionnel des OP

Cet appui consiste en des actions diverses visant le renforcement du fonctionnement interne des OP , de leur vie associative, et la maîtrise dans la conduite de leurs activités :

- renforcement des ressources humaines à travers diverses formations destinées aux membres du bureau, aux salariées ou aux animateurs des OP
- prise en charge de salariés au sein de certaines OP ,
- contribution à la tenue des rencontres statutaires des OP ;
- accompagnement des OP pour l'élaboration de projet professionnel ;
- témoignages sur les diverses formes d'organisations professionnelles françaises (coopérative, syndicat, chambres d'agriculture etc.

F/ Le conseil de gestion à l'exploitation familiale.

Au Burkina, les Afdi ont été à l'origine de la mise en place de plusieurs dispositifs de conseils à l'exploitation familiale au sein de leurs OP partenaires. Ces initiatives de CEF se sont beaucoup inspiré de l'expérience française et ont bénéficié des formations et autres conseils techniques pour leur mise en place.

Les OP engagées dans le CEF ont créé en 2002, un réseau informel d'échanges sur les outils les approches de CEF, et de promotion du CEF au niveau national ;

Le Réseau Gestion est composée de 7 Organisations Paysannes (OP) Burkinabè dont 6 ont des partenariats avec des AFDI.

Le thème central du réseau est le développement de la gestion à l'exploitation familiale.

Qu'est-ce que le Conseil à l'Exploitation Familiale (CEF) ?

Le conseil à l'exploitation familiale, souvent appelé conseil de gestion, est un processus d'aide à la décision et d'apprentissage s'appuyant sur des phases d'analyses, de prévision, de suivi des réalisations et d'évaluation des résultats.

L'objectif visé des opérations du conseil à l'exploitation familiale est **l'appropriation par les producteurs de cette démarche d'analyse** (une démarche de gestion prévisionnelle et/ou une démarche d'enregistrements techniques et monétaires) et de **décision** sur leur exploitation en fonction de l'environnement économique et social, de besoins identifiés et des **objectifs précis** du producteur et de sa famille.

Cette démarche, souvent portée par des **conseillers ou animateur en gestion**, permet d'aborder des **notions diverses** sur l'exploitation : besoins en céréales de la famille, besoins en trésorerie, marges brutes, gestion des intrants, (en particulier fumure organique), décomposition des charges, organisation de la main d'œuvre familiale et salariée ou occasionnelle. Elle **place le producteur au centre de la réflexion**, c'est pourquoi elle induit des impacts significatifs sur les exploitations bénéficiaires.

L'objectif est bien de guider les producteurs dans leurs décisions afin de **développer des systèmes d'exploitation pérennes et économiquement viables** leur permettant de vivre avec leur famille de leur activité agricole.

Les OP membres du Réseau Gestion

Les OP membres du Réseau gestion sont pour la plupart en partenariat avec des AFDI :

Les activités mises en place dans le cadre de ces partenariats sont dans leur totalité ou en partie dans le domaine du CEF.

Le Réseau Gestion est représenté par 3 responsables au sein de chaque OP qui participent à la définition de stratégie et qui prennent des décisions.

Les objectifs

- créer une dynamique d'échange entre structures pratiquant le CEF,
- accompagner les membres dans l'amélioration de leurs outils, méthodes et dispositifs de CEF,
- valoriser le CEF envers les différentes institutions et structures du Burkina Faso.

Les activités

- des rencontres d'échange sur le CEF, des voyages d'échange technique inter membres,
- l'organisation de rencontres entre les OP membres et les partenaires tels que d'autres OP, les instituts de recherche, les projets, les IMF,... au Burkina ou à l'étranger,
- des appuis individuels apportés aux OP membres via le Réseau et ses compétences,
- des formations sur le CEF,
- des réflexions sur des thématiques spécifiques en lien avec le CEF comme l'alphabétisation ou le crédit avec la création de commissions,
- l'expérimentation depuis deux ans d'une nouvelle méthode d'alphabétisation fonctionnelle s'insérant en amont du CEF.

G/ Les actions transversales

Afdi accompagne les OPF du Burkina dans leurs réflexions sur des questions d'enjeux nationaux ou internationaux des thèmes tel que la commercialisation des produits agricoles, la structuration des filières agricoles, la question foncière, les politiques agricoles nationales ou sous-régionales.

Dans ce cadre on peut citer :

- l'accompagnement d'un programme de renforcement des capacités commerciales des unions de la FEPAB ;
 - l'élaboration et la mise en œuvre d'un programme de sécurité alimentaire au profit toujours de la FEPAB.
 - l'accompagnement de l'Association Nationale des Producteurs de haricot vert, pour son renforcement organisationnel et technique ;
 - l'Appui à la création d'un Réseau National de Producteurs de Pomme de Terre du Burkina ;
 - l'accompagnement des réflexions de la FEPAB, sur la question foncière en vue d'une participation plus efficiente des producteurs à l'élaboration d'une politique de sécurisation foncier dans le cadre de la Commission Nationale de Sécurisation Foncière en milieu rural
 - l'accompagnement des réflexions de la CPF (confédération Paysanne du Faso) en vue de sa participation à l'élaboration du nouveau Programme de la Banque Mondiale au Burkina, le Programme d'Appui aux filières Agro Sylvo - Pastorales (PASFAP) ;
 - l'accompagnement des OPF dans leur participation au processus de mise en place de chambre d'agriculture au Burkina Faso ;
 - l'appui à la CPF pour l'organisation d'ateliers d'informations sur les enjeux internationaux des politiques agricoles et les APE ;
 - Etc..
- **Fonctionnement , capitalisation et de suivi ;**

Les différentes Afdi qui ont des partenariats au Burkina, intervenaient de façon isolée avec leurs partenaires respectifs. A partir de 1992, avec le programme de professionnalisation du MAE, les actions des Afdi ont été mise en cohérence à travers deux conventions d'objectifs. Ces conventions précisent les grands axes d'intervention dans lesquels s'insèrent les actions des différentes Afdi. Il y'a eu également progressivement la mise en place d'une cellule nationale de coordination, de suivi et d'évaluation des actions de partenariat des différentes Afdi.

Sur un plan dispositif de coordination des actions au niveau de la France, des groupes Pays ont été mis en place. Ces groupes se réunissent périodiquement pour examiner les rapports d'activités, faire le point de l'évolutions des partenariats et définir les grandes orientations des partenariats. Les partenariats de chaque pays sont suivi par Un chargé de mission basé au siège de l'Afdi. Ce chargé de mission peut avoir plusieurs pays à sa charge.

Des groupes thématiques constitués de personnes ressources de différentes Afdi ou d'une même Afdi sont mis en place pour suivre, coordonner et orienter les actions liées à ces thèmes (exemple groupe gestion, groupe maraîchage).

Ces groupes travaillent en étroite collaboration avec les chargés de mission pays.

Enfin des chargés de mission pays ont la responsabilité de la coordination, du suivi, et de l'évaluation des différents actions des partenariats. Dans le cas du Burkina deux chargés de mission sont en poste au bureau Afdi de Ouagadougou : Un chargé de mission national, et un expatrié Volontaire Français chargé spécifiquement de l'animation du réseau gestion.

la mise en réseau : les motifs de satisfaction et les difficultés rencontrées, ; le cas échéant, les résultats des évaluations réalisées ;

- **les perspectives d'avenir, tout particulièrement dans le domaine de la formation.**
- **Quelle synergie imaginer avec d'autres réseaux, quelle attente du réseau FAR**